

Vocation et destin de la Porte du Scex

Si le rocher (= sex, du latin saxum) de Vouvry figure dans un texte de 1265 comme limite territoriale, on ignore quand apparaît la désignation de sa Porte et à quelle époque remonte sa double fonction, péage (douane) et poste de garde, que la disposition des lieux appelait pour ainsi dire naturellement. Après 1569, où les Patriotes des VII Dizains (de Sion à Conches) restituent au duc de Savoie les gouvernements d'Evian et d'Aulps conquis en 1536 avec celui de Monthey (= district actuel) qu'ils conservent, la Porte du Scex est un poste militaire dûment occupé par les Valaisans à la moindre rumeur de guerre, et ceci jusqu'en 1914-1918.



Il est possible d'autre part que le péage perçu à Vouvry sous le régime savoyard, attesté occasionnellement en 1260 déjà, l'ait été à cet endroit.

Quant au château actuel, élevé de 1672 à 1678, il devait répondre à la vocation complémentaire que la Diète entendait conférer à la Porte du Scex : celle d'un petit centre administratif où résiderait le châtelain de Vionnaz-Bouveret. Il s'agissait alors de parachever le démembrement du gouvernement de Monthey, amorcé en 1608 avec la réunion des fiefs de Ripaille (alpage sur Illiez), de Port-Valais et d'Illiez, confiés à un châtelain haut-valaisan demeurant au Bouveret et rendant compte directement à la Diète, qui le choisissait, pour trois ans, tour à tour dans chaque dizain. Depuis 1609, la seigneurie de Vionnaz était incorporée à la nouvelle châtelanie. En mai 1672, "après délibérations antérieures, mais inutiles pour

mettre ce projet à exécution, la Diète statue enfin souverainement qu'à l'avenir, la juridiction de Mes Hauts Seigneurs, depuis la Porte du Scex jusqu'à la seigneurie de Saint-Gingolph, telle qu'elle appartenait au gouverneur de Monthey en procédures de justice, est dévolue au châtelain du Bouveret... pour y administrer la justice en affaires civiles, criminelles et capitales, et y exercer pleinement haute, moyenne et basse justice".

En même temps, la Diète "juge à propos qu'une maison et demeure soit construite pour susdit fonctionnaire et successeurs, auprès du poste de garde de la Porte du Scex en lieu convenable ; que cette maison, avec toutes ses places alentour et droits dépendants soit comprise dans la juridiction de susdit châtelain... Est commis aussi à prédit châtelain de fournir à l'avenir la garde à la Porte du Scex".

Désigné comme directeur des travaux, le grand châtelain de Sion, Petermann Barberini, fait

entreprendre la bâtisse après le 4 août, date où les syndics de toutes les communes du gouvernement, convoqués à Monthey, s'étaient réparti la livraison des matériaux de construction, dont la fourniture incombait effectivement aux sujets, à l'exception du fer, payé, ainsi que la "main des maîtres", par le souverain.

Durant la construction qui se poursuit jusqu'en 1678, 1676 représente une année charnière particulièrement intéressante : c'est alors que Barthélemy Barberini, major de Nendaz-Hérémece (fonction comparable, après le démembrement du gouvernement de Saint-Maurice, à celle du châtelain de Vionnaz-Bouveret, mais à l'autre extrémité du pays soumis), prend la relève de son père décédé, Petermann, à la tête de l'ouvrage ; la même année fait apparaître les noms de quelques artisans qui collaborent au chantier, par une inscription incisée sur le meneau de la fenêtre inférieure de la tour d'escalier, du côté du rocher. On y lit, outre le millésime 1676 et une première ligne quelque peu énigmatique : LE. M. M. LVMBAR, qui signifie peut-être les maîtres maçons lombards à moins qu'elle n'évoque un premier patronyme, quatre noms et initiales de prénoms, dont deux sont identifiables avec des maçons actifs à Sion quelque temps auparavant : P. ALEXANDER est vraisemblablement ce Pierre Alexandre qui travaille pour l'hôtel de ville en 1661 et réside toujours dans la capitale en 1670 ; I. CVNTO pourrait être un Jean Conto qui, en 1657, se recommande, en compagnie d'un autre maçon, également pour œuvrer à l'hôtel de ville de Sion. Leur présence à la Porte du Scex serait d'autant moins étonnante que le directeur de la bâtisse est précisément sédunois. Ils viennent probablement de la Valsesia, ce qui expliquerait cette dénomination de Lombards. Un autre maître maçon, d'origine faucignerande celui-ci, est encore signalé la même année : Claude Duboin, d'une famille repérée en Valais dès le début du XVII^e siècle.

Parmi les derniers ouvrages exécutés ou destinés à la maison forte, un poêle en pierre ollaire daté 1678, dont les armoiries ont été effacées et tout un mobilier perdu, mais que les inventaires mentionnent encore au XVIII^e siècle, pourvu de la même date et des armes de l'Etat (les sept étoiles).

Entre temps, en décembre 1674, la Diète a décidé de renouveler le châtelain tous les deux ans, à l'instar d'un gouverneur et en mai 1675, fixant les attributions respectives du gouverneur de Monthey et du châtelain de Vionnaz-Bouveret, elle affirme que "la maison de la Porte du Scex dépendra sans conteste, avec tout droit, de dit châtelain". Tout est donc prêt, en 1678 au plus tard, pour la mise en place de la nouvelle organisation.

Or, dès son achèvement, le château reste inoccupé. Pour suppléer le châtelain, qui préfère séjourner au Bouveret comme auparavant, on paie un gardien, fonction qui se maintiendra jusqu'en 1737. Garde et maison dépendent du gouverneur de Monthey, contrairement aux décisions antérieures de la Diète. D'ailleurs, en 1680 déjà, la Diète rend au gouverneur de Monthey tous droits de justice criminelle sur le territoire de la châtellenie.

Il serait intéressant de savoir exactement ce qui a empêché la réalisation des changements institutionnels préparés de 1672 à 1675. La chute du grand Stockalper (1678), sous le baillivat duquel toute l'affaire avait pris corps, a-t-elle joué quelque rôle en l'occurrence ? La seule obstination du châtelain à maintenir sa résidence dans une agglomération plutôt que dans une maison forte isolée, aurait-elle suffi à revenir aux anciennes dispositions ? Forteresse impressionnant encore vivement le voyageur du XIX^e siècle, qui la croyait d'ailleurs volontiers moyenâgeuse, le château de la Porte du Scex demeura, plus de cinquante ans, une grande boîte vide, inhabitée ou sous-occupée, et qui ne remplit la principale fonction à laquelle on l'avait destinée, celle de résidence souveraine et de siège administratif, qu'à partir de 1737, la maison du châtelain au Bouveret tombant de vétusté. Peu après, la Diète autorise le châtelain à y rendre la justice et à y percevoir les amendes provenant de causes civiles devenues criminelles.

Une nouvelle cave à vin, à l'abri de l'eau, est alors creusée et aménagée dans le rocher voisin ! Préfigurant le sort du château après 1798, la vente du vin constitue une source de revenus respectable pour le principal et nouvel habitant... Le péage continue certes aussi à fonctionner pour le compte du gouverneur de Monthey et le poste de garde à être occupé militairement lorsqu'on le juge nécessaire. La chute de l'Ancien Régime en 1798 entraîne l'abandon des lieux : leur dégradation, qui frappe le passant dès les premières années du XIXe siècle, ira s'aggravant avec le temps, même si, vers 1820, une douane et un cabaret rétablissent un simulacre de vie à la Porte du Scex, qui deviendra par la suite, et pour très longtemps, poste de gendarmerie

Extrait du site jotec.ch/vouvry/sex.html, le 12.10.2017

Fichier : Chateaux de Vionnaz et de Porte du Sex.pdf